



STRATÉGIE ALDE "UE 2020"



A VOS CÔTÉS

Bruxelles, le 8 janvier 2010

Concerne: Stratégie 2020 alternative des démocrates et libéraux européens

Monsieur le Président Barroso,

Lors de la présentation des rapports annuels d'avancement par la Commission en janvier dernier, vous avez déclaré que les efforts consentis par les nouveaux États membres en vue de mettre en œuvre la stratégie de Lisbonne constituaient «une base solide» pour l'avenir. En réalité, l'objectif déclaré de l'UE de devenir l'économie de la connaissance la plus dynamique du monde d'ici 2010 n'est qu'une illusion. Les chiffres mentionnés dans votre propre rapport révèlent que les États membres sont bien loin de mettre en œuvre la stratégie de Lisbonne convenue.

L'objectif de l'UE d'atteindre un taux d'emploi de 70 % semble lui aussi inatteignable, vu que le taux d'emploi actuel est de 65,5 %. On constate une stagnation des facteurs jugés essentiels pour préserver la compétitivité de l'Europe, comme par exemple les investissements en R&D et l'accès à l'internet à haut débit. Les dépenses consacrées à la recherche, au développement et à l'innovation restent stables à un niveau trop faible de 1,84 % du PIB. Seules la Suède et la Finlande dépassent les 3 % convenus dans le cadre de la stratégie de Lisbonne.

L'élargissement de l'accès à l'internet à haut débit est indispensable au maintien de la base d'innovation et de la compétitivité de l'UE, mais à l'heure actuelle, 30 % seulement de la population rurale de l'Union a accès à l'internet. En outre, les petites et moyennes entreprises (PME) désireuses de développer leurs activités se heurtent à des obstacles bureaucratiques considérables de la part des administrations nationales et de la Commission européenne.

Les programmes visant à encourager l'apprentissage tout au long de la vie n'ont pas non plus connu de grand succès. Alors même que la crise économique actuelle souligne la nécessité d'améliorer les compétences requises sur le marché du travail, de nombreux pays européens réduisent les budgets consacrés aux programmes d'apprentissage tout au long de la vie. De plus, les dépenses publiques consacrées à l'éducation ont diminué, passant de 5,2 % à 5 % du PIB national.

Nous sommes forcés de conclure que la stratégie de Lisbonne conçue pour faire de l'UE «l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale, dans le respect de l'environnement» a échoué en raison du manque d'engagement des États membres et de l'absence d'instruments contraignants au niveau européen.

La Commission européenne a dû endosser une lourde responsabilité pour la crise économique actuelle, mais elle ne dispose pas des outils nécessaires pour contraindre les États membres à respecter leurs engagements. C'est pourquoi les Démocrates et libéraux européens proposent aujourd'hui un partenariat stratégique entre le

Parlement européen et la Commission, un partenariat qui donne à la Commission les pouvoirs nécessaires pour faire de la stratégie «UE 2020» une réussite.

Près de 80 millions d'Européens vivent sous le seuil de pauvreté. Pour ces personnes, il est absolument vital que la Commission puisse jouer un rôle plus important pour guider l'Europe vers une nouvelle période de croissance économique. Ce rôle accru de la Commission européenne devrait s'accompagner d'un changement radical de la méthode de travail relative à la stratégie de l'après-Lisbonne.

Les Démocrates et libéraux européens insistent donc pour que l'agenda «UE 2020» ne repose pas sur la même base peu fiable de la «coordination ouverte», de l'«échange de meilleures pratiques» et de «pression par les pairs». Ce n'est pas aux États membres, mais bien à la Commission européenne qu'il revient de contrôler ce programme, d'en fixer les objectifs et de définir les politiques correspondantes à mener au niveau de l'UE et des États membres.

Le document ci-joint contient nos recommandations en vue d'une stratégie réformée susceptible de remplacer la «méthode ouverte de coordination» dont l'échec est avéré. Cette stratégie confie à votre Commission un rôle central dans la rédaction d'une politique européenne d'orientation économique basée sur des projets de réforme pour les différents pays. Nous souhaitons renforcer votre capacité à contrôler toutes les mesures nationales et à déterminer si celles-ci sont conformes aux critères du programme de l'après-Lisbonne.

Nous pensons que la poursuite de l'intégration ne doit pas être basée sur le plus petit dénominateur commun. C'est pourquoi la Commission doit encourager les États membres à former des groupes de pays à la pointe du progrès sur le marché intérieur. L'UE doit également revoir son budget en donnant la priorité à la croissance économique et à la création d'emplois.

Le groupe ADLE est disposé à vous fournir les incitants et les sanctions nécessaires pour obliger les États membres à respecter leurs engagements. Cette approche implique d'octroyer des fonds structurels plus importants aux États membres qui présentent des plans d'action et des résultats crédibles, mais aussi d'infliger des sanctions financières aux États membres qui ne présentent pas de déclarations de gestion nationales indiquant qu'ils dépensent correctement les fonds européens en vue des objectifs «UE 2020».

Vous présenterez en mars prochain votre stratégie «UE 2020» définitive. Si vous faites des propositions audacieuses visant à faire de la Commission européenne le moteur de la croissance économique et de l'emploi au cours de la prochaine décennie, vous aurez un allié déterminé dans l'Alliance des démocrates et libéraux pour l'Europe.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée,

Guy Verhofstadt
Chef de groupe de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

Stratégie 2020 alternative des démocrates et libéraux européens

1) Une nouvelle gouvernance avec la Commission aux commandes

La stratégie de Lisbonne a échoué parce que la Commission européenne ne disposait pas de moyens suffisants pour obliger les États membres à honorer leurs promesses. Pour pouvoir lutter contre la pauvreté en Europe et créer de la croissance et des emplois, la Commission européenne doit retrouver la position qui est la sienne, celle d'une institution qui guide l'intégration européenne par des propositions audacieuses.

Rédaction d'une politique commune d'orientation économique par la Commission

Les mesures prises par un pays peuvent avoir un impact sur la situation économique d'un autre État membre. Les mécanismes de coordination de la politique économique restent définis par les orientations de politique économique et le pacte de stabilité et de croissance. Celles-là souffrent de l'échec de la méthode ouverte de coordination, tandis que celui-ci n'est pas parvenu à garantir une coordination des politiques budgétaires parce que de nombreux pays n'ont pas pu ou n'ont pas voulu s'en tenir aux règles convenues.

Jusqu'à présent, les coordonnateurs nationaux de la stratégie de Lisbonne ont été chargés de veiller à la mise en œuvre correcte de la stratégie de Lisbonne dans les États membres. Ce mécanisme est malheureusement insuffisant, dans la mesure où ces coordonnateurs ne sont pas en mesure de s'opposer aux décisions des gouvernements. Les gouvernements nationaux se sont montrés réticents à leur donner cette autorité.

Pour atteindre les objectifs décrits dans le document de consultation, il est indispensable de renforcer la coordination des politiques économiques. Dans la stratégie européenne de l'après-Lisbonne envisagée par les Démocrates et libéraux européens, la Commission doit jouer un rôle plus important dans l'élaboration du programme économique.

Elle doit rédiger une politique d'orientation économique contraignante pour les États membres. Cette orientation doit ensuite être débattue au sein du Parlement européen et être approuvée par le Conseil. En conséquence, les États membres seraient tenus de soumettre de brefs plans macroéconomiques débattus au niveau des parlements

nationaux. Ces plans devraient expliquer clairement comment les États membres comptent respecter le cadre macroéconomique général de l'UE.

Pas d'approche à taille unique, mais des projets de réforme pour les différents pays incluant un code de convergence

La Commission européenne doit renoncer à ses objectifs globaux et trop ambitieux en faveur de projets de réforme répondant aux besoins spécifiques de chaque pays. Le choix des indicateurs est essentiel pour une mise en œuvre efficace. Il faudra formuler des priorités de réforme claires afin d'éviter les ambiguïtés et le caractère trop vague des objectifs du programme de Lisbonne. Cette approche donnera une direction claire au développement de l'UE et permettra aux États membres de savoir où ils en sont.

Les objectifs de la stratégie de Lisbonne ont souvent été trop larges et ingérables, et ils n'ont pas défini de priorités de réforme claires. On peut se demander si les objectifs uniques à l'échelle européenne, par exemple un budget de recherche de 3 % du PIB et un taux d'emploi de 70 %, ont encore un sens. Les domaines à coordonner varient considérablement d'un État-membre à l'autre. Il est donc plus utile de définir des objectifs plus spécifiques et propres à chaque pays en consultation avec les États membres.

Les États membres doivent accepter que des valeurs maximales et minimales soient imposées à certains aspects de leurs économies. Les États membres doivent garder une certaine flexibilité quant à la façon d'appliquer ces valeurs à leurs économies, mais l'écart entre les valeurs minimales et maximales ne doit pas être trop important.

La Commission doit définir les indicateurs et rédiger un code de convergence reprenant des critères et des indicateurs destinés à éviter le dumping social et à éviter de saper la compétitivité économique des États membres. Ce code de convergence doit s'appliquer à des domaines tels que la flexibilité du marché du travail, la durée de la vie professionnelle, le degré de protection des travailleurs, la charge fiscale des entreprises et l'ampleur des dépenses publiques.

La Commission doit avoir le droit d'examiner toutes les mesures nationales et de déterminer si l'une d'entre elles respecte les critères du programme de l'après-Lisbonne et si elle contribue à atteindre les objectifs définis par cette stratégie. Ses évaluations doivent être rendues publiques afin d'encourager les parties prenantes à jouer un rôle actif dans le processus d'observation.

Protéger la force de l'euro et faire en sorte que les générations futures n'aient pas à payer la crise

L'euro est important pour le fonctionnement du marché commun. Les pays qui ont adopté l'euro sont nettement moins vulnérables face aux crises financières. Pour garantir la stabilité future de l'euro et protéger notre pouvoir d'achat et nos retraites, tous les pays, quelle que soit leur taille, doivent respecter les règles du pacte de stabilité et de croissance.

Il faut reprendre le plus rapidement possible le contrôle des finances publiques. L'adoption de mesures et de plans d'investissement sans limites de coûts aurait pour seul effet d'hypothéquer les plans de relance aux dépens des générations futures.

Il est donc essentiel que les États membres continuent de s'engager à équilibrer leurs budgets. Ceci souligne l'importance d'un cadre fiscal effectif basé sur des incitants et des contrôles adéquats afin de permettre un retour à la discipline fiscale.

La Commission doit veiller à ce que les États membres respectent les règles du pacte de stabilité et de croissance et faire en sorte que les configurations institutionnelles aux niveaux national, régional et local soient propices à la rigueur budgétaire.

Une meilleure coopération avec la société civile

La stratégie de Lisbonne, avec son rapport annuel présenté par les États membres pour montrer à quel point ils s'étaient bien comportés cette année-là, avait toutes les caractéristiques du processus bureaucratique. Le groupe ADLE considère qu'il faut impliquer un plus grand nombre d'acteurs partageant la responsabilité du projet commun. Dans ce but, il faut que les partenaires sociaux et les pouvoirs régionaux contribuent à définir les stratégies nationales pour atteindre les objectifs de Lisbonne. Ils doivent également être invités à contribuer à la mise en œuvre des stratégies nationales dans les domaines qui les concernent le plus directement. La Commission européenne, le Parlement européen et les parlements nationaux doivent collaborer afin de mieux intégrer le point de vue de la société civile.

Tous ces acteurs autonomes, pour peu qu'on leur donne la parole, pourraient contribuer à faire pression sur les administrations de façon à ce qu'elles mettent en œuvre la stratégie de Lisbonne.

Utiliser la communication en tant que moyen de pression

Au cours des dix dernières années, nous avons négligé la plus efficace des sanctions douces. Il s'agit de la sanction des urnes imposée par les électeurs d'un pays, et qui prive de pouvoir les gouvernements qui ont manqué gravement à leurs obligations de réforme. La Commission européenne doit envoyer un message plus clair lorsque certains États membres ne mettent pas en œuvre les mesures nécessaires et utiliser des outils de communication pour susciter un débat au niveau national à propos des objectifs de réforme. La Commission devrait également créer un site web qui communique publiquement les progrès accomplis sur la voie de la réforme et qui permette au grand public de suivre et d'évaluer ces progrès. Cette approche pourrait renforcer la participation au niveau national et la sensibilisation du public à la stratégie de croissance.

Reconquérir la confiance des entreprises en produisant moins de papier et en prenant plus de mesures concrètes

Le passage d'une stratégie à taille unique à une approche alternative sur mesure nécessite un changement d'attitude de la part de la Commission.

Les gouvernements seuls ne feront pas de la stratégie de l'après-Lisbonne une réussite. La participation active des multinationales, des PME et des personnes ayant des idées innovantes est de la plus haute importance. La Commission doit donc agir en tant que partenaire des administrations nationales, du monde européen de l'entreprise et des citoyens.

Cela nécessitera un changement d'attitude considérable au sein de la Commission européenne. L'expérience des partenariats public-privé mis en place par la Commission européenne en coopération avec des entreprises a révélé une compréhension insuffisante de la façon dont fonctionne le secteur privé. Cette lacune a beaucoup gêné la coopération entre les deux partenaires.

Ce manque de compréhension est l'une des raisons pour lesquelles les programmes bien intentionnés visant à renforcer la compétitivité et à créer une économie durable ne fonctionnent pas correctement. Les budgets réservés à la recherche ne sont pas dépensés parce que les PME et les multinationales sont découragées d'introduire des demandes de subsides européens. Les raisons principales en sont les obstacles bureaucratiques et une procédure de demande qui dure en moyenne plus de dix-huit mois.

Pour reconquérir la confiance des entreprises européennes, la Commission devrait:

- recentrer ses politiques et mieux prendre en compte les conséquences administratives de ses propositions;
- ouvrir ses procédures de recrutement aux postes de hauts fonctionnaires aux personnes possédant une expérience en entreprise en dehors de la Commission européenne;
- donner la priorité à la création de points de contact uniques pour les entreprises ou les personnes physiques qui souhaitent demander des subsides européens, y compris la possibilité de remplir les formulaires européens requis en ligne;
- permettre aux entrepreneurs et aux personnes physiques de traiter avec un seul fonctionnaire de la Commission parlant leur langue maternelle;
- adopter une approche basée sur la confiance et plus tolérante des risques dans les programmes européens

2) Libérer le potentiel du marché intérieur européen

Le marché commun européen est la pierre angulaire de la prospérité européenne. Il a créé un marché de près de 500 millions de consommateurs. L'augmentation des échanges commerciaux a permis d'augmenter la prospérité dans l'UE de 10 % du revenu national, c'est-à-dire de 60 milliards d'euros ou d'environ 8 000 euros par ménage et par an. Une augmentation substantielle du choix proposé aux consommateurs s'est accompagnée de contrôles de qualité plus efficaces.

Depuis le début de la crise, le protectionnisme économique se fait de nouveau sentir et menace de créer une spirale dangereuse qui anéantirait le résultat de 50 années d'intégration et de solidarité économiques. Le président français Nicolas Sarkozy a déjà laissé entendre que la nomination de M. Barnier au poste de commissaire chargé du marché intérieur permettrait de mettre à nouveau en avant les idées économiques françaises.

Les Démocrates et libéraux européens croient au potentiel des marchés libres et de la concurrence, et surveilleront étroitement le travail de la Commission dans ce domaine.

Au cours des cinq prochaines années, la Commission européenne et les États membres devront mettre en œuvre prioritairement les éléments suivants:

- un système européen cohérent de protection de la propriété intellectuelle;
- un véhicule permettant aux PME d'avoir des activités commerciales transfrontalières. Le statut de société privée européenne était une bonne proposition de la Commission, mais cette proposition reste actuellement bloquée au niveau du Conseil;
- un régime contractuel transfrontalier cohérent capable d'apaiser les craintes des États membres concernant la mise en péril des systèmes juridiques nationaux. La création d'un code civil européen, en proposant d'utiliser un Cadre commun de référence (CCR) en tant qu'outil législatif contraignant pour les institutions européennes et les États membres sur la base du principe «se conformer ou s'expliquer» avec un instrument supplémentaire facultatif permettant aux acteurs privés d'interagir au niveau européen en bénéficiant de garanties suffisantes s'ils le souhaitent;
- un système de recours collectif, au moins dans le domaine de la concurrence (comme l'a proposé la commissaire Neelie Kroes). Ce système permettrait aux victimes de comportements anticoncurrentiels d'obtenir compensation, tout en impliquant les consommateurs et les PME dans le fonctionnement correct et équitable du marché.

Une plus grande attention à la libre circulation des personnes

Il y a lieu de faciliter davantage la libre circulation des personnes. Pour les citoyens, il est sans doute temps de vivre un «moment 1992». Il faut entendre «citoyens» dans tous les sens du terme: travailleurs, professionnels, entrepreneurs, mais aussi les étudiants sans activité économique et les retraités. Dans leur vie quotidienne, les Européens se heurtent encore à de trop nombreux obstacles qui rendent trop difficiles les déplacements à travers l'Europe. De même, un marché intérieur européen digne du XXI^e siècle et permettant réellement la libre circulation a besoin d'un système judiciaire civil et commercial qui fonctionne correctement, qui soit cohérent et accessible.

Des groupes de pays en tant que moteurs du progrès au sein du marché intérieur

Le marché intérieur a permis de nombreux progrès, mais au cours de la dernière décennie, les nouvelles initiatives visant à libéraliser davantage le marché commun se sont heurtées à la résistance de pays adoptant une philosophie plus protectionniste. Le

groupe ADLE est d'avis que le progrès de la libéralisation ne devrait pas dépendre du plus petit dénominateur commun.

Le traité de Lisbonne permet une intégration plus poussée par huit États membres. C'est pourquoi la Commission européenne devrait aider les pays à constituer des groupes susceptibles de prendre avant les autres des initiatives qui utilisent pleinement le marché libre. Les domaines politiques suivants peuvent faire l'objet d'une intégration plus poussée:

- un marché des services entièrement libre, y compris des services postaux et de soins de santé;
- un marché des transports libre grâce au développement de réseaux transeuropéens de transport par route, par rail et par voies navigables;
- des mesures visant à alléger la charge administrative pesant sur les particuliers et les entreprises et à lutter contre la fraude, par exemple en simplifiant radicalement les régimes TVA;
- l'instauration d'un brevet communautaire commun abordable;
- l'instauration d'une assiette fiscale commune des entreprises et de régimes plus simples en matière de dépenses par les entreprises, accompagnés par un climat d'investissement plus transparent.

D'autres pays pourraient se joindre ultérieurement à ces initiatives pionnières.

Des clauses de caducité pour les directives relatives au marché intérieur

L'une des raisons du retard dans l'achèvement du marché intérieur et dans la mise en œuvre d'une économie plus durable est l'application insuffisante des directives européennes par les États membres. Ces manquements obligent la Commission européenne à consacrer énormément de temps et d'argent à des procédures d'infraction. La Commission doit redoubler d'efforts pour obliger les États membres à appliquer la législation européenne en assurant un suivi beaucoup plus systématique de la mise en œuvre des règlements relatifs au marché intérieur. Les commissions parlementaires du Parlement européen devraient également jouer un rôle dans ce contexte en donnant la priorité aux rapports de suivi relatifs à la législation adoptée et en se rendant ensuite dans les États membres qui posent problème.

De plus, la Commission devrait présenter une proposition visant à instaurer des clauses de caducité, de façon à ce que les lois relatives au marché intérieur de l'UE entrent automatiquement en vigueur à un moment donné si les États membres ne les appliquent pas en temps utile.

La libéralisation du marché financier européen associée à une supervision efficace

L'existence d'un marché financier fonctionnel est l'un des facteurs essentiels qui sous-tendent toute économie prospère. La crise actuelle nous a montré clairement et péniblement ce qui se passe lorsque les marchés financiers échouent. Étant donné les coûts considérables que la crise actuelle inflige à l'économie réelle, aux entreprises, aux citoyens et aux finances publiques, il est étonnant que le document de travail de la Commission ne fasse aucune référence aux marchés financiers. Il va sans dire que

dans ce contexte de crise, il sera peut-être difficile d'intégrer davantage le secteur financier. Pourtant, si l'Union européenne souhaite créer un marché intérieur dynamique et un environnement favorable aux jeunes entreprises, encourager l'esprit d'entreprise, investir dans les technologies modernes et permettre aux entreprises et aux citoyens de profiter de plus en plus des économies d'échelle rendues possibles par le marché intérieur, il faut bel et bien plus d'intégration et plus de libéralisation.

L'adoption de l'euro et du plan d'action pour les services financiers a amélioré les possibilités de proposer des produits et services financiers transfrontaliers. Mais tout comme le marché unique dans son ensemble, le marché unique des services financiers n'est pas encore terminé. Pour le dire simplement, le marché unique des services financiers fonctionne correctement pour les grandes banques. Par contre, les petites banques, les entreprises et les consommateurs ont rarement la possibilité d'en profiter. Le marché des services bancaires individuels, surtout dans la zone euro, ne fonctionne pas correctement à travers les frontières. Les citoyens et les entreprises restent privés des avantages d'une intégration complète du marché, à savoir des prix raisonnables et un choix plus important. Les petites et moyennes entreprises – précisément les acteurs de la relance, selon la Commission européenne – éprouvent des difficultés particulières à obtenir des emprunts dans de bonnes conditions ou à bénéficier d'un financement par le capital à risques. Si nous voulons que «UE 2020» réussisse mieux que son prédécesseur, il faut libéraliser et intégrer davantage les marchés financiers.

La Commission doit renforcer la supervision financière

Il faut tirer les leçons de la crise. Il est désormais évident que nous ne pouvons pas avoir un marché unique européen et bénéficier de la stabilité au niveau de l'UE en nous basant sur une surveillance au niveau national. Cette approche fonctionnait peut-être il y a vingt ans, à une époque où l'Europe comptait un plus petit nombre d'établissements financiers, mais avec une quarantaine de grands groupes financiers actifs dans toute l'UE, cette solution n'est plus viable.

Il est clair que nous devons désigner un superviseur unique européen chargé de la surveillance microprudentielle et macroprudentielle. Seul un régulateur européen unique peut garantir une surveillance microprudentielle et macroprudentielle efficace et susceptible d'empêcher une nouvelle crise. À une époque où les marchés sont internationaux et où les établissements financiers fonctionnent au-delà des frontières, la surveillance ne peut rester une responsabilité purement nationale.

La Commission doit renforcer ses efforts en vue de la désignation d'un seul superviseur et non de trois. L'ADLE craint que les trois institutions envisagées par le conseil pour surveiller le marché financier, le marché bancaire et celui de l'assurance ne se fassent concurrence au lieu de coordonner leurs efforts. Il faut préserver le lien entre la supervision macroéconomique et microéconomique afin que les autorités de contrôle soient plus efficaces et contribuent à rétablir un climat de confiance.

L'existence d'un système financier efficace et stable est la clé du succès de toute politique économique basée sur la croissance et l'emploi. Il est peu probable que idées présentées dans le document de travail «UE 2020» soient à la hauteur de ce défi.

3) Les priorités de la stratégie 2020 doivent être liées au budget et à la gestion des fonds structurels

Réévaluation du budget

Le budget actuel de l'Union européenne a été conçu pour financer les priorités du siècle dernier. En 2009, une énorme partie du budget annuel européen est consacrée à l'agriculture alors que 6 % seulement de ce budget sont consacrés à la recherche et au développement. Ce pourcentage n'est pas adapté à une économie plus durable basée sur la connaissance.

Pour crédibiliser davantage les nouveaux objectifs, il faudrait que le budget reflète davantage les priorités. Étant donné que la croissance verte est l'une des priorités de la stratégie de l'après-Lisbonne, il convient de réévaluer les subsides européens versés aux secteurs qui utilisent leurs ressources d'une façon particulièrement inefficace. Cela enverrait un message clair.

L'approche axée sur l'initiative et les résultats devrait devenir l'une des caractéristiques essentielles des projets financés par l'Union européenne

Dans la mesure où de nombreux États membres considèrent l'aide financière européenne comme un bonus qui s'ajoute à leurs propres recettes budgétaires, la Commission devrait pouvoir utiliser davantage d'incitants et de sanctions pour faire en sorte que cet argent soit dépensé de façon efficace. La politique et les projets de cohésion doivent être liés aux objectifs du programme de l'après-Lisbonne et être axés davantage sur les résultats. Pour y parvenir, on peut par exemple définir des objectifs et déterminer dans quelle mesure ces objectifs ont été atteints. Il faut pour cela attribuer des compétences claires à chaque niveau de gouvernance.

L'attribution des subsides doit être liée aux résultats antérieurs. Lorsque certains États membres utilisent les fonds européens de façon inappropriée, la Cour des comptes et l'OLAF devraient avoir davantage de possibilités de lancer des procédures à leur encontre.

Il faut éliminer les charges administratives superflues, assouplir la gestion des projets et synchroniser les contrôles. Les pratiques administratives actuelles ont souvent pour effet d'aggraver la confusion, d'entraîner des interprétations erronées et de rendre les contrôles plus difficiles.

Des déclarations de gestion nationales comprenant une déclaration relative aux objectifs de Lisbonne

En partie du fait des procédures bureaucratiques compliquées, les pays ne ressentent pas la nécessité de rendre compte à la Commission de la valeur ajoutée des subsides utilisés ni de l'utilisation correcte des fonds. Le résultat en est que la Cour des comptes européenne n'a pas accordé de décharge du budget européen depuis 14 ans. Qui plus est, il est impossible de mesurer les résultats des investissements utilisant des fonds européens.

S'il est facile de prendre «Bruxelles» comme bouc émissaire, on oublie souvent que ce sont les États membres eux-mêmes qui gèrent 80 % du budget européen. La Commission doit faire davantage pression sur les États membres pour que ceux-ci assument la responsabilité politique de l'attribution des fonds européens en publiant des déclarations de gestion nationales.

Dans ces déclarations de gestion, les États membres devraient inclure une déclaration indiquant comment ils ont utilisé les subsides européens pour atteindre les différents objectifs de Lisbonne. Les parlements nationaux et la Commission européenne auraient ainsi plus de possibilités d'influencer les stratégies nationales et de relever les divergences possibles entre les objectifs des gouvernements et les objectifs définis en commun au niveau européen.

Diminuer l'impôt à la production au profit d'impôts à la consommation afin d'atteindre les objectifs environnementaux

La réforme fiscale écologique doit être un élément central d'une stratégie UE 2020 visant à recentrer l'économie sur la croissance verte. La fiscalité doit se détourner du travail pour peser davantage sur l'utilisation des ressources et la pollution. L'UE ne possède que des compétences limitées dans le domaine fiscal, mais elle a déjà convenu de diminuer la TVA sur les services à forte consommation de main-d'œuvre. Une approche semblable pourrait être adoptée pour les produits et services efficaces et durables du point de vue écologique.

4) Mieux définir les priorités

Votre consultation montre justement l'immensité des défis auxquels nous allons devoir faire face. Malheureusement, elle ne donne pas un aperçu de comment la Commission européenne le fera.

Ces défis incluent le réchauffement climatique, le vieillissement de la population, la congestion à l'intérieur et autour de nos villes, le gaspillage mondiale de l'énergie et des matières premières, les flux migratoires et la lutte contre la pauvreté.

Beaucoup de travail reste à faire. Notre économie rejette encore des tonnes de dioxyde de carbone (CO₂), en même temps que d'autres gaz à effet de serre. Quelque soient les problèmes auxquels nous devons faire face dans les prochaines décennies, la question reste de savoir si les technologies de l'information peuvent apporter un changement révolutionnaire.

L'UE devrait investir massivement dans les technologies et savoir qui pourront supporter un passage accéléré à une économie nouvelle, innovante, durable et non-fossile. De plus de tels investissements créeront de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois. Cet investissement doit être horizontal, transfrontalier et trans-sectoriel.

Le passage à une économie non fossile.

Le changement le plus radical est le passage de l'économie fossile actuelle à une économie non fossile et pauvre en carbone. Depuis le déclenchement de la crise, les crédits pour les énergies solaires et éoliennes se sont taris. Les Etats-Unis, d'autre part, avec le Président Obama à la barre, ont fait de la révolution écologique le fer de lance de leur politique. L'Europe risque de perdre son rôle de pionnier.

Les premiers investissements nécessaires à cette fin doivent viser à créer un marché européen unique de l'énergie avec une structure en réseau largement ramifié pour la transmission, l'utilisation et la consommation d'énergie. De plus, un mixte énergétique maximal doit être obtenu par des sources d'énergie renouvelables comme l'énergie hydroélectrique, la géothermie, l'énergie solaire et éolienne, la biomasse et l'énergie marémotrice. Ces sources d'énergie doivent être regroupées dans un réseau européen pour les énergies renouvelables, avec des investissements particuliers dans le domaine du solaire photovoltaïque dans les régions ensoleillées comme celles de la Méditerranée, et dans l'énergie éolienne dans les régions venteuses comme le Nord de l'Europe. Cela va créer un système d'énergie renouvelable qui soit à la fois efficace et qui permette d'accroître la production de nouvelles sources d'énergie. L'énergie nucléaire est aussi essentielle pour l'indépendance énergétique, néanmoins l'accent doit être pleinement mis sur les centrales de quatrième génération et sur la fusion nucléaire qui ne produiront plus de déchets radioactifs.

Les possibilités de coopération trans-sectorielle pour le bien de l'efficacité énergétique sont donc pratiquement inépuisables. Au Danemark et aux Pays-Bas par exemple, des projets de mesures intelligentes à grande échelle sont en cours avec succès. La prise de mesure intelligente signifie que les moyens de mesure analogiques de l'électricité, de l'eau et du gaz sont remplacés par un compteur numérique qui utilise des moyens de communications fixes ou mobiles pour envoyer ses données à une base de données centrale, permettant de surveiller la consommation minute par minute. Ces projets pilotes ont montré que les ménages avec des systèmes de mesure intelligents pouvaient réduire leur consommation jusqu'à 30% sans intervention majeure et sans sacrifier à leur confort. Mais peut-être l'approche à une large échelle est encore plus importante pour améliorer l'efficacité énergétique des immeubles qui doivent devenir la principale source de réduction des émissions non industrielles. En résumé, de tels investissements vont permettre à l'Europe de faire un bon en avant et de poursuivre sa transformation en une société non fossile.

Lutter contre le blocage de la mobilité.

Le second domaine sur lequel la Commission européenne doit se concentrer est l'aggravation de la situation du trafic à l'intérieur et autour de nos villes. En plus de la perte de temps et de stress, les embouteillages signifient également des pertes économiques majeures. Un blocage de la mobilité est imminent dans la société européenne moderne et ne peut être écartée que par une approche trans-sectorielle qui combine l'infrastructure, la logistique et l'écologie.

L'un des projets, en cours, qui doit être accéléré est le Réseau Trans Européen (RTE). L'extension des RTE doit être accélérée en injectant beaucoup plus d'argent. Nous parlons ici des Réseaux Trans Européens dans trois secteurs: les transports, les télécommunications et l'énergie. La construction de nouvelles lignes à grande vitesse

a particulièrement échoué. Et pourtant ces lignes sont vitales pour notre vaste continent, car ils permettent aux personnes les plus talentueuses de continuer à se déplacer efficacement et écologiquement d'un "centre de réflexion" européen à un autre.

Nos terminaux ferroviaires et routiers sont pour beaucoup saturés, tout comme le sont les plus grands ports d'Europe. Les investissements doivent être accélérés ici aussi afin de garantir le transport de marchandises (en vrac) entre un port européen et les centres industriels par le train, libérant les autoroutes européennes pour le trafic passager. Le RTE de transports inclue le projet Galileo, planifié il y a longtemps mais qui doit encore être mis en pratique. La stratégie européenne 2020 est une opportunité pour lancer ce projet une fois pour toute. Galileo doit devenir leader pour tous les systèmes intelligents de transport en Europe, depuis la navigation par satellite jusqu'à la communication de données dans les véhicules et les redevances pour l'utilisation des routes sans barrière de péage.

Le RTE de l'énergie doit réaliser le marché intérieur de l'énergie (gaz et électricité) et doit garantir la continuité des ressources énergétiques. Enfin, le RTE des télécommunications doit conduire à un réseau ouvert en fibre de verre sur lequel tous les opérateurs pourront concourir librement.

Investir pour une population en vieillissement.

Le futur démographique de l'Europe est aussi problématique. En 2050, les seniors représenteront un tiers de la population européenne. L'essor d'une population plus âgée en Europe pose de grands défis à court terme, tel que l'accès aux pensions et à des soins de santé de qualité. Aujourd'hui, avec une population vieillissante et disposant de soins de santé bien meilleurs, plus de 80% des maladies sont chroniques. Selon le modèle conventionnel, traiter l'ensemble de ces maladies n'est désormais plus abordable. Par conséquent, plusieurs nouveaux investissements technologiques sont nécessaires pour organiser le système de santé.

Le déclin, en pourcentage, de la population de l'UE en âge de travailler conduira à une baisse d'environ 20 millions d'employés entre 2010 et 2030. Pour maintenir notre niveau actuel de sécurité sociale, nous avons besoin d'accueillir des personnes venant de l'extérieur de l'Union européenne. En même temps, les immigrants et les minorités ethniques doivent être mieux intégrés, à l'école et sur le marché du travail, où ils connaissent souvent un taux de chômage deux fois supérieur à celui de la population native. Nous avons besoin de changer notre concept de politique d'immigration et d'utiliser la carte bleue européenne comme un instrument pour prendre une part active dans la guerre mondiale pour le talent.

Nouvelles technologies de l'information et réseaux de technologies de la communication et de l'information.

Le but doit être d'accélérer la propagation de l'internet sur 95% du territoire de l'Union européenne d'ici 2020. Le réseau européen d'internet à large bande doit être finalisé. Cela signifie que l'on doit résolument investir dans un réseau européen ultra rapide et

efficace et non dans une addition de réseaux nationaux dans lesquels les "champions nationaux" continuent à gêner leurs concurrents en s'adaptant aux consommateurs par l'offre de nouveaux services.

Créer une cinquième liberté: la liberté du savoir.

L'internationalisation de l'éducation est importante d'un point de vue économique et socioculturel. Les universités européennes sont en train de perdre de l'influence en tant que centres d'excellence dans le monde et ne parviennent pas à répondre aux besoins d'un marché du travail en mouvement. L'Union doit relever la barre. Les étudiants doivent avoir plus d'opportunités d'étudier à l'étranger et des mesures actives doivent être prises pour attirer les meilleurs talents venant de l'extérieur de l'Union européenne.

Pour l'ADLE, l'UE doit supprimer les barrières au libre mouvement du savoir en ajoutant une "cinquième liberté" au quatre principes existants de liberté de mouvement des personnes, des capitaux, des services et des biens au sein de l'Union européenne. La Commission doit accélérer la mobilité transfrontalière des chercheurs, des étudiants, des scientifiques et des professeurs d'université, de même que les marchés du travail, les conditions de travail des chercheurs européens et davantage réformer l'enseignement universitaire.

Conclusion

La stratégie de Lisbonne a échoué parce qu'elle était basée sur une "méthode de coordination ouverte", utilisant "l'échange de bonne pratique" et la "pression des pairs" pour que les Etats se tiennent aux plans d'actions décidés dans le contexte européen. Si nous voulons faire de l'Union européenne l'économie la plus compétitive au monde, la Commission européenne doit proposer une stratégie courageuse contenant des objectifs ambitieux tout en enterrant, dans le même temps, la méthode de coordination ouverte.

Une nouvelle gouvernance sous la conduite de la Commission.

La Commission doit jouer un rôle central dans l'élaboration d'une politique d'orientation de l'économie européenne, basée sur des projets de réforme pour chaque pays. Elle doit adapter les projets de réforme aux spécificités de chaque état membre et avoir le pouvoir d'examiner chaque mesure nationale et de décider si une mesure nationale est compatible avec l'agenda "post-Lisbonne". Cette approche sur mesure implique une approche moins bureaucratique de la Commission. Elle doit agir comme un partenaire des administrations nationales, des entreprises et des citoyens. Moins de paperasse et plus d'actions.

Pour restaurer à l'avenir la stabilité de l'Euro et garantir notre pouvoir d'achat et nos retraites, les finances publiques doivent revenir sous contrôle et les règles du pacte de croissance et de stabilité doivent être respectées quelque soit la taille du pays.

Libérer le potentiel du marché intérieur européen.

Une plus grande intégration ne doit pas être basée sur le plus petit dénominateur commun. Par conséquent, la Commission doit encourager les Etats membres à former des groupes d'Etats pour être à l'avant-garde du progrès dans le marché intérieur. Les clauses de révision doivent assurer que les lois européennes du marché intérieur entrent en force automatiquement si un Etat membre ne les a pas transposées dans le délai imparti. Un superviseur européen unique doit renforcer la supervision financière.

Les priorités de la "stratégie UE 2020" doivent être reliées au budget et à la gestion des fonds structurels.

Le budget doit être révisé en profondeur et se concentrer sur les priorités du 21ème siècle. Le budget alloué aux fonds structurels doit être plus orienté vers le résultat. Cela signifie des fonds structurels supplémentaires pour les Etats membres qui élaborent des plans d'actions et obtiennent des résultats crédibles, mais en même temps des sanctions financières pour les Etats membres qui ne délivrent pas leurs déclarations nationales de gestion indiquant le montant exact de financement communautaire accordé aux "objectifs UE 2020". Pour atteindre les objectifs environnementaux, la base de la taxe doit passer du travail à l'utilisation de la ressource et à la pollution.

Mieux définir les priorités.

Les défis à relever sont immenses, mais la "stratégie EU 2020" n'explique pas comment la Commission va s'engager à les réaliser. Les Démocrates et Libéraux pour l'Europe sont d'avis que l'UE devrait investir massivement dans les technologies et la connaissance qui soutiennent un changement accéléré vers une économie nouvelle, durable et non-fossile.